

Dispositif coup de pouce « chauffage tertiaire »

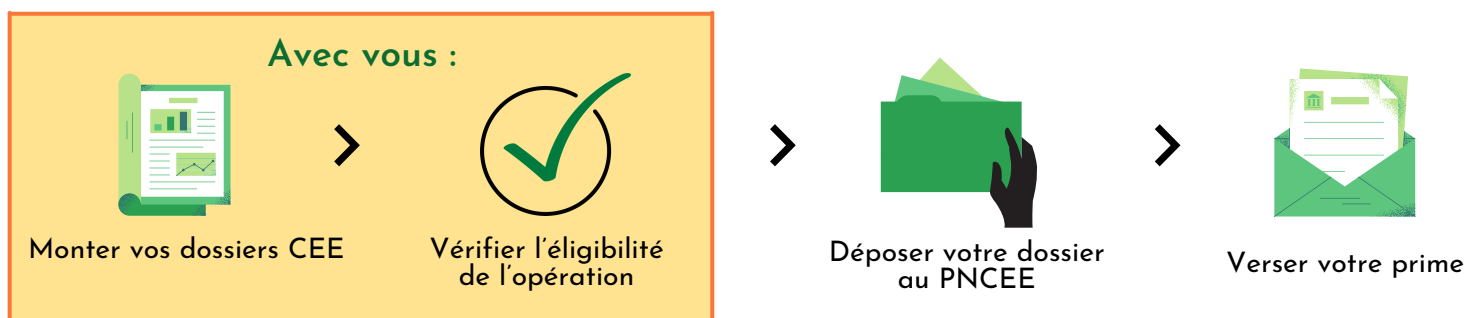


Vous êtes une structure publique ou une entreprise ?
Remplacez vos équipements de chauffage à énergies fossiles par des équipements plus performants et faites des économies d'énergies !

Comment faire ?



Le pays s'occupe de :



Montants ?

Volume total de CEE d'une opération standardisée x coefficient de bonification.

Fiches CEE Energie de départ	BAT-TH-102 Chaudière collective à haute performance énergétique	BAT-TH-113 Pompe à chaleur air/eau ou eau/eau	BAT-TH-127 Raccordement à un réseau de chaleur	BAT-TH-140 Pompe à chaleur à absorption	BAT-TH-157 Chaudière biomasse collective
Fioul ou charbon	x2	x4	x4	x2	x4
Gaz		x3	x3	x1,3	x3

Contact : n.conti@paysducambresis.fr 07.64.88.63.01 / 03.27.72.92.66